

Bourg-en-Bresse,
Le lundi 21 mars 2022

A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau

Affaire suivie par : Pascaline FONTAINE
Service des Assemblées
04 74 50 63 48

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

lundi 28 mars 2022 à 16h30
à
PERONNAS – Salle de la Rotonde (115 rue de la Poste)

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du lundi 28 mars 2022

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique

1 - Exercice du droit de préemption urbain dans le cadre la compétence économique de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse au lieudit « Monternoz » sur la Commune de Péronnas (01960)

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Information sur le renouvellement du contrat relatif aux abris bus
- Programmation Pluriannuelle d'Investissement Assainissement
- Tarification du SPANC – information

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*